

Actualités DREX/Recherche**Nouvelles études à paraître ...***suite de la page précédente*

Toutefois, cette armée, sous l'impulsion, notamment, de Vladimir POUTINE, connaît de profondes mutations et évolutions.

Des conflits difficiles comme l'Afghanistan et la Tchétchénie, des évolutions mondiales comme la fin de la bipolarisation du monde ou l'émergence d'un terrorisme islamiste international, ont amené la Fédération de Russie à bouleverser un certain nombre des schémas qui semblaient immuables du point de vue des militaires russes.

L'armée russe est une armée qui fait la guerre. Elle l'a fait quasi sans discontinuer depuis 1979 et a acquis des compétences et des savoirs propres importants, notamment dans le domaine du combat en zone urbaine ou dans celui de la contre-guérilla.

Aujourd'hui cette armée sur la voie de la modernisation reste la garante de la sécurité de la Russie en même temps que la fierté d'un peuple qui connaît un fort raidissement identitaire.

Ainsi, la Russie a engagé son armée sur le chemin de la refonte de sa doctrine, de ses forces et dans une certaine mesure dans sa manière de gérer les crises et de mener ses guerres et conflits.

Lieutenant-colonel Jérôme CARIO
chef du Bureau recherche

Vos réactions aux informations
parues dans Héraclès
sont les bienvenues

C.D.E.F.
Centre de Doctrine
d'Emploi des Forces
BP 53 - 00445 ARMÉES

Tél. : 01 44 42 35 91 ou 01 44 42 48 93
PNIA : 821 753 35 91 ou 821 753 48 93
Fax : 01 44 42 52 17 ou 821 753 52 17
Mel : heracles@cdef.terre.defense.gouv.fr
Web : www.cdef.terre.defense.gouv.fr

Le 5^e élément, ou de l'emploi de la force dans les différents scénarios

“La science et l'art de la guerre ont été et seront toujours les mêmes, ils ne varient pas de quelques armes que l'on se serve” (de Puysegur).

Le combat peut s'élaborer en articulant différentes actions ou forces qui vont chacune avoir un rôle défini sur le champ de bataille ou sur le lieu du scénario de crise. Ces actions peuvent être caractérisées de façon générique et être associées l'une à l'autre de manière modulaire. Ces actions ne sont pas des principes de la guerre, mais contribuent à leur mise en œuvre.

On peut ainsi identifier 4 actions majeures :

L'action de force préventive (“preemption”) : par l'emploi de la force dite ordinaire selon les fameux principes de Sun Zu. Cette force est celle qui va fixer l'ennemi tout en valorisant le mouvement sur le feu. C'est un peu, à l'image de l'homme dans le noir selon la description faite par Liddell Hart, la main tendue qui va tâtonner pour se saisir de l'ennemi. Elle peut s'attacher à vaincre avant le combat par la saisie de points clés, ainsi que le fit Mac Arthur en Corée en débarquant à Inchon sur les arrières ennemis, ce qui provoqua leur retraite précipitée du sud de la péninsule.

La rupture (“disruption”) : par l'emploi de la force dite extraordinaire toujours selon les mêmes principes de Sun Zu. Cette dénomination ne signifie pas que cette force est la plus nombreuse mais qu'elle doit effectuer une action particulière qui doit décider du sort de la bataille. Selon Ardant du Picq les effets de genre d'action doivent viser la force morale de l'ennemi, ce qui consiste avant tout à effectuer les mouvements et les feux contre sa cohésion. Elle permet de privilégier l'action indirecte contre la vulnérabilité de l'ennemi et non contre sa force en tant que centre de gravité. Dans l'esprit, il peut s'agir de viser l'échelon logistique avant d'affronter les bataillons de chars. On peut ainsi noter le fait qu'historiquement presque toutes les manœuvres de contournements sur un ennemi statique sont couronnées de succès. Au cours de la conquête de la Transoxiane en 1220, Gengis Khan contourne l'ennemi par le nord et le désert du Kyzil Kum, alors qu'une partie de son armée attire l'ennemi vers l'est. Le fait de surgir sur les arrières stratégiques de l'adversaire suffit alors à provoquer son effondrement. C'est aussi Condé à Rocroi, Villars à Fleurus, Napoléon à Ulm ... Mais il faut aussi disposer d'une action supplémentaire permettant de surprendre, car si la cavalerie de Pompée échoua dans son débordement à Pharsale, c'est que César avait anticipé cette manœuvre et s'était flanc-gardé.

La dislocation : il s'agit de neutraliser par une action particulière la force vive de l'ennemi en rendant cette force inadaptée par la déception (leurres ou brouillage) ou par une mesure fonctionnelle : Jan Ziska en Bohême au début du XV^e siècle fit tendre des chaînes entre des chariots “blindés” pour contrer les attaques de cavalerie lourde.

Cette action comprend aussi l'aspect renseignement qui permettra d'orienter la vraie manœuvre tout en concevant une manœuvre de déception. L'action de dislocation peut faire partie de la force ordinaire. Ainsi à la bataille de Poltava en 1709, Pierre 1^{er} fait établir des redoutes en première ligne de façon à briser l'ordre de bataille suédois considéré comme trop puissant à affronter sans aménagement.

suite page suivante

Le 5^e élément, ou de l'emploi de la force dans les différents scénarios

suite de la page précédente

La réserve : elle représente la capacité qui permettra l'exploitation ou la couverture en cas de repli. L'importance et la nature de cette force doivent être identifiées précisément pour ne pas hypothéquer l'action principale. Le niveau d'emploi de cette réserve mérite donc d'être précisé afin d'éviter à chaque échelon de se constituer une ressource inactive qui manquera au moment du contact.

Et le 5^e élément ? Il représente en fait l'effort supplémentaire consenti en terme de composante ou de pion de manœuvre et qui sera affecté à l'une des forces. Ce choix d'affecter la prio-

rité sur une des actions caractérise ainsi la manœuvre du chef et lui donne son originalité sans toucher au rôle prédominant de l'effet majeur qui détermine le lieu et le moment de l'action principale. L'effort peut ainsi être dédié à la force de déception si le but essentiel est de tromper l'ennemi.

Ce raisonnement abstrait s'intègre parfaitement dans le cadre de la MEDO et peut intervenir tout au long du processus de réflexion sans rajout d'analyse. C'est le cas en particulier au moment du choix des MA et de la répartition des missions, ou dans les tâches à réaliser au cours de l'analyse de la mission.

Lieutenant-colonel LEGIOT
Chef BOI 2^e RD

L'ORCT n'est pas un gadget

Au sein des PC régimentaires, la fonction d'ORCT n'est pas toujours prise en compte dans sa pleine dimension, faute de personnel qualifié ou de personnel tout court. Certes la fiche de fonction permettant d'armer le DUO préconise d'attribuer ce poste à un officier QR 1, DEM. Mais la réalité des affectations entraîne trop souvent une sous-qualification de celui qui occupe la fonction. Pourtant, **le rôle de l'ORCT prend une importance déterminante dans le cadre des projections et de la préparation opérationnelle**, car les tâches de celui-ci sont vastes et méritent d'être correctement identifiées.

En amont d'une projection, l'ORCT va contribuer de façon importante à la préparation ciblée des unités projetées ainsi qu'éventuellement de l'état-major. Il organise l'instruction au profit des unités sur les menaces, la situation en cours, l'identification des matériels concernant le futur théâtre de déploiement. Il doit donc collationner et synthétiser de nombreux documents parfois classifiés (comme les BRQ), produire des documents de synthèse type mémento sur des sujets variés comme l'identification des mines ou la répartition des tribus ethniques dans la zone de déploiement. Il participe aussi directement à la montée en puissance du PC de groupement lorsque le régiment est projeté. Il doit donc maîtriser les procédures de travail en état-major, pouvoir animer sa cellule, connaître la chaîne renseignement, savoir participer à la MEDO en vue de l'élaboration de la manœuvre et rédiger le paragraphe ennemi de l'OPORD ou du FRAGO.

Au cours d'une projection, l'ORCT va par son analyse permettre d'orienter l'action sur le terrain. Il commande la cellule renseignement du groupement et organise ou oriente la collecte des données dans la zone de responsabilité. Il est responsable au quotidien de la rédaction des INTSUM et à ce titre doit effectuer analyse et synthèse. **Son appréciation de la situation locale aura une répercussion importante sur la perception de la situation d'ensemble par l'échelon supérieur.**

Les derniers cahiers du RETEX sur l'opération LICORNE laissent pourtant apparaître sur certaines missions, "le fait qu'aucun des personnels désignés pour armer cette cellule n'ait eu de qualification RENS a été particulièrement préjudiciable" et que "aucun des GTIA engagés ne déroge à cette carence", prouvant ainsi l'ampleur du besoin.

Pour mener à bien le spectre de toutes ces missions, l'officier renseignement de corps de troupe doit disposer d'un bagage minimum de qualifications au risque d'être placé dans des situations délicates d'incompétence. Les régiments doivent donc disposer d'ORCT qualifiés et le poste peut à ce titre être identifié comme faisant partie des cursus de la fonction renseignement. **L'ORCT doit donc être, au mieux un spécialiste du domaine RENS, au moins quelqu'un de formé à cette fonction.**

BOI 2^e RD

Des AMX 10 P en OPEX ?

Contrairement aux Américains ou aux Britanniques, les Français n'utilisent pas leur infanterie mécanisée en opération extérieure. La brève apparition des X10 P dans les Balkans en 1999 a pris fin dès 2003. Pourtant, **leur projection en opération extérieure, qui ne pose pas de problème logistique, apporterait un surcroît d'efficacité opérationnelle, renforcerait la cohérence de l'entraînement et soulagerait un parc de blindés à roues aujourd'hui surutilisé.**

La logistique de l'AMX10 P ne constitue pas de handicap particulier, ni dans le domaine de la projection, ni dans celui du soutien technique. Qu'ils soient à roues ou à chenilles, les véhicules blindés sont mis en place sur les théâtres par voie maritime (ou voie ferrée), ce qui est simple pour l'AMX 10 P dont le poids et les dimensions sont sensiblement équivalents à ceux du VAB.

suite page suivante

Des AMX 10 P en OPEX ?

suite de la page précédente

En 1999, leur déploiement fut ainsi réalisé de Toulon jusqu'à Thessalonique en Grèce sans difficulté particulière. Sur le plan de la mobilité, les Britanniques et les Américains ont montré dans le Golfe en 1991 et en Irak en 2003 la faisabilité des raids sur longue distance avec des engins chenillés (les LVTP7A du Corps des Marines ont parcouru plus de 500 km dans le désert jusqu'à Bagdad). Le soutien technique en opération ne constitue, semble-t-il, pas non plus une contrainte spécifique. En 2000 à Mitrovica, le soutien des trois unités déployées avec leurs AMX 10 P n'était pas plus volumineux que celui des VAB et utilisait les mêmes moyens de levage, sans que la DTO ne gêne la conduite des opérations. Cette expérience comme celles des EBE récentes montre l'excellente fiabilité technique de l'AMX 10 P utilisé de manière régulière.

Les capacités opérationnelles de l'infanterie mécanisée ne sont plus à démontrer. A sa polyvalence, à sa meilleure mobilité et à sa plus grande puissance de feu s'ajoute aussi une réelle efficacité psychologique.

Les mécanisés possèdent les mêmes capacités que les autres composantes de l'infanterie comme l'ont montré en juin 1999 les engagements hélicoptérés d'une compagnie du RMT avec le Guépard du 3^e RPIMa dans le cadre de l'entrée en premier au Kosovo. La rapidité de ces actions contribua à la maîtrise, par la brigade française, d'une situation tendue et difficile. Aptes au combat à pied comme tous les fantassins, régulièrement engagés sur VAB ou sur camionnettes, les mécanisés sont en revanche les seuls à savoir servir l'AMX 10 P et demain le VBCI, matériels qui présentent **deux énormes avantages par rapport au VAB : leur mobilité tactique et leur puissance de feu.** La chenille et bientôt les 8 roues motrices surclassent les 4x4 sur le plan mobilité. Quant au canon de 20 mm (et bientôt de 25 mm) sa portée, sa précision, et sa cadence de tir en font une arme d'appui inégalée dans l'infanterie française. Ouvrir

un itinéraire en Afrique avec une section de VAB 12,7 mm qui ne peuvent ni sortir de la piste pour se déployer ni faire demi-tour est un handicap que nos soldats ont encore récemment payé de leur sang !

Cette puissance des mécanisés est parfois invoquée pour éviter leur engagement dans des opérations "autres que la guerre". C'est oublier un peu vite les quatre années où les mécanisés ont contrôlé le milieu au Kosovo avec des AMX 10 P, y compris en ville. C'est vouloir ignorer que de nombreuses armées emploient de tels matériels dans ce type de situation (Pakistanais au Congo, Danois au Kosovo, Espagnols en Bosnie, Britanniques en Irak, etc.). C'est refuser de se souvenir que seule l'arrivée des VBCI anglais a calmé une foule que les VAB en travers du pont de Mitrovica n'impressionnaient pas.

Enfin, **l'engagement d'unités mécanisées en OPEX** renforcerait la cohérence de la préparation opérationnelle, pour des raisons relevant à la fois du domaine technique et du facteur moral. En effet, quoi de plus facile et logique pour une unité que de se voir projetée en étant dotée des matériels et équipements avec lesquels elle s'entraîne tout au long de l'année, dans la perspective d'un déploiement opérationnel. Le temps consacré avant et après la projection aux perceptions et aux remises à niveau des VAB, en plus de l'entretien courant des X10 P, pourrait aussi être épargné. Une telle évolution aurait **un excellent impact non seulement sur le moral** des unités mécanisées, mais aussi sur celui des motorisés, condamnés à prêter régulièrement leurs VAB pendant leurs périodes de préparation opérationnelle.

Si la France se refuse encore à projeter des unités d'infanterie mécanisée sur les théâtres d'opérations extérieurs, l'essoufflement technique du parc vieillissant des VAB et le redressement de la DTO des AMX 10 P pourraient aujourd'hui jouer en faveur d'un retour à la raison. **Va-t-on continuer à laisser nos engins les plus coûteux dans les casernes ?**

BOI RMT

Les forces avancées d'infanterie mécanisée

Il y a maintenant un an, le général COMFAT demandait aux régiments de mettre sur pied une section (ou un peloton) de forces avancées, créée sous enveloppe de personnel et de matériel. Les difficultés étaient évidentes et les réticences certaines. Mais il s'agissait de tirer le niveau de l'ensemble vers le haut, à l'image des GCP des régiments parachutistes et des SR des régiments alpins, en entretenant au sein des régiments la culture d'excellence et en créant une émulation chez les personnels des unités qui chercheraient à rejoindre cette "élite". **Mais quelle structure adopter pour la SFA (section de forces avancées), quels moyens lui donner et pour quel emploi ?**

Contrairement à la SAED (section d'aide à l'engagement débarqué) qui est une unité de type commando disposant d'un matériel des plus légers, la SFA est centrée sur le cœur de

métier. Il s'agit **d'une unité d'infanterie mécanisée, du niveau de la section, disposant d'un haut niveau d'entraînement.** Elle regroupe donc les spécificités de l'infanterie mécanisée : double aptitude au combat débarqué et embarqué, tir direct antipersonnel de précision (FRF2 et PGM), combat antichars à courte et moyenne portées. Cette section mécanisée un peu particulière dispose donc de trois groupes de combat à 10 comprenant chacun un tireur de précision et un tireur ERYX, un groupe de tireurs d'élite et une pièce MILAN.

Cette structure n'est pas figée et doit pouvoir être adaptée à chaque situation : regroupement des trois tireurs de précision avec le groupe tireurs d'élite, constitution d'un groupe antichar avec les trois tireurs ERYX et la pièce MILAN, renforcement des groupes de combat par une pièce PGM, etc.

suite page suivante

Les forces avancées d'infanterie mécanisée

suite de la page précédente

La flexibilité doit être de mise, ce qui impose une certaine expérience de la part de chacun et une grande intelligence de situation pour les cadres.

Les **moyens à accorder** découlent de ce qui précède. Spécifiques de l'infanterie mécanisée, les groupes doivent disposer chacun d'un AMX 10 P (bientôt d'un VBCI), la pièce MILAN et le chef de section étant équipés de véhicules légers de type VBL ou PVP. Le RMT expérimente donc une structure à 4 AMX 10 P, un VBL MILAN et un VBLL. L'aménagement des AMX 10 P doit être revu pour permettre l'emport du groupe complet, du poste de tir et des munitions. Le personnel et le matériel d'un groupe par compagnie ont été transférés vers la CEA pour créer cette nouvelle section (le groupe voltige des sections d'appui et un groupe de la section tireurs d'élite). Par ailleurs, les fusils FRF2 sont pris sur la dotation des unités de réserve. Le problème essentiel de matériel concerne les postes de tir missile, notamment MILAN, dans la mesure où les groupes antichars ont tous été maintenus. Il serait souhaitable de pouvoir **bénéficier d'une mise en place de matériel supplémentaire ce qui permettrait en outre de bénéficier d'une mise en place des missiles nécessaires pour l'entraînement des tireurs.**

Enfin, au niveau de **l'emploi**, il reste beaucoup à imaginer. Les forces spéciales avaient déjà mentionné l'intérêt que pouvaient présenter des modules provenant d'unités classiques, susceptibles de **s'intégrer dans un GFS (groupe de forces spéciales)** et d'apporter une capacité particulière. C'est ainsi que les forces spéciales israéliennes emploient des chars de combat en localité. Mais d'autres

possibilités existent pour ces modules mieux formés et entraînés. Ainsi, **trois cadres d'emploi sont envisageables en dehors des opérations spéciales.** Au profit d'une compagnie, la SFA peut intervenir groupée ou détacher un module de 10 à 15 hommes (un groupe renforcé de tireurs d'élite ou antichar) dans le cadre d'une mission particulière en zone urbaine, en butoir antichar, etc. C'est ainsi que la SFA du RMT renforcera la 4^e compagnie en Afghanistan au mois d'octobre 2005. Au profit du régiment, la SFA peut agir en avant, sur les flancs ou dans les intervalles, pour remplir des missions pour lesquels son faible volume et son autonomie sont particulièrement utiles comme un coup de main après infiltration, une action de déception, etc. Enfin, dans le cadre d'une action de niveau brigade, les forces avancées pourraient être regroupées pour constituer un sous-groupement particulièrement bien entraîné au combat interarmes au plus bas échelon. La SFA doit donc être capable d'agir seule ou avec d'autres forces, en autonome, de jour comme de nuit, en milieu boisé, montagneux ou urbanisé, pour mener un combat interarmes décentralisé au plus bas niveau.

Disposant d'un matériel supérieur à celui des sections des compagnies, de personnels plus anciens et mieux sélectionnés, développant de multiples qualifications, **la SFA apportera une capacité opérationnelle nouvelle au régiment.** Maîtrisant parfaitement le combat mécanisé classique, sachant coopérer avec les autres armes jusqu'aux plus bas échelons, elle devra développer des procédés de combat nouveaux qu'il convient de ne pas figer dans un manuel d'emploi¹. Le commandement devra néanmoins faire un effort particulier, notamment en terme de programmation des centres spécialisés, d'équipement et de munitions.

Colonel DUCRET, commandant le RMT

Ndlr : Le CDEF tient à préciser qu'un manuel d'emploi ne fige pas les modes d'action. Il en propose un certain nombre, déjà éprouvés, qui peuvent être adaptés à la situation rencontrée. Il est donc une aide et non une contrainte.

Tireurs d'élite et mécanisés

En 2003, l'infanterie a regroupé les tireurs d'élite des régiments dans des sections de tireurs d'élite (STE) au sein des compagnies d'éclairage et d'appui, permettant ainsi de rationaliser l'instruction et de renforcer les effectifs de ces unités après la perte des SAM. Sans véhicule au DUO, avec un groupe de commandement réduit, la STE n'est aujourd'hui qu'un échelon d'entraînement dont l'emploi opérationnel n'était nullement envisagé lors de sa création. Les derniers RETEX d'Irak ont pourtant montré que ce format avait été retenu avec efficacité par les Américains. La section de tireurs d'élite employée groupée, grâce à ses feux sélectifs et précis à moyenne distance, complète en effet la brutalité et la puissance des armes d'un régiment mécanisé, notamment dans le cadre des engagements en zone urbaine.

L'INF 207 autorise désormais son utilisation de manière organique, conservée aux ordres du GTIA ou donnée en renfort à un SGTIA. Il est également envisagé de pouvoir constituer un SGTIA avec la SRR et/ou la SAC. Les missions qui peuvent être remplies par cette section sont de deux types. Dans celles à dominante renseignement, où l'ouverture du feu n'est que l'ultime recours, la souplesse d'emploi apportée par des groupes légers, capables de s'infiltrer ou de se dissimuler avec discrétion, y compris en zone urbaine, valorise l'emploi des moyens d'acquisition nombreux et efficaces des tireurs d'élite.

Dans les autres missions, à dominante destruction, le but et l'effet recherché apparaissant très clairement : délivrer à moyenne portée (500-1800 m) des feux sélectifs, précis et puissants, pour mettre hors de combat les capacités de commandement, d'observation et de tir tout en créant dans les rangs ennemis un climat d'insécurité.

suite page suivante

Tireurs d'élite et mécanisés

suite de la page précédente

Pour le régiment mécanisé, l'apport de la STE peut sembler marginal, l'AMX10 P (demain le VBCI), garantissant une puissance de feux bien supérieure dans un combat de haute intensité. En fait, **tout particulièrement en zone urbaine, la section tireurs d'élite complète l'action des blindés par sa souplesse d'utilisation, sa capacité à renseigner et à appuyer au milieu des populations.** Le sniper lourd devient alors une pièce essentielle du combat urbain permettant d'engager l'ennemi au-delà des portées usuelles des fusils avec un effet terminal conséquent, un impact psychologique très important chez l'adversaire, tout en limitant le niveau d'emploi de la vio-

lence. La maîtrise de la violence constitue en effet aujourd'hui une part importante de l'engagement opérationnel. Elle impose une graduation de l'usage de la force et son adaptation à la menace pour assurer la protection de nos forces et celles des populations civiles. Les frappes rapides et précises des tireurs d'élite combinées à la présence des blindés forment alors un ensemble très dissuasif qui doit être déployé ostensiblement dans un dispositif cohérent, coordonné au niveau du GTIA.

L'efficacité de la STE pourrait encore être accrue par l'adjonction d'équipes de renseignement, assurant la mise en œuvre de moyens numérisés d'acquisition des objectifs et de transmission de l'imagerie numérique.

Capitaine BOUFFENGHOUR, commandant la CEA du RMT
Lieutenant TROCHET, chef STE/RMT

Combat en ZUB : Le retour de l'artillerie

Les derniers conflits confirment la place de plus en plus importante du combat en zone urbaine. La création du CENZUB est l'illustration concrète du tournant pris par l'Armée de terre dans ce domaine. Mais au-delà de la mise en place de structures de formation, c'est bien une doctrine de mise en œuvre des moyens d'agression et d'acquisition qui doit être créée. L'appui feu, et l'artillerie en particulier, doit s'intégrer dans un tel dispositif en profitant de ses points forts tout en limitant ses faiblesses.

L'INF 213 décrit parfaitement la spécificité du milieu urbain : cloisonnement du facteur physique avec ces zones concentriques et fragilité du facteur humain avec ses populations otages. **L'artillerie dispose, de l'AUF₁ aux mortiers, d'une large panoplie de bouches à feu et de munitions en mesure de s'adapter aux situations les plus diverses du combat en localité.** L'aptitude à basculer instantanément du tir direct au

tir vertical permet de neutraliser un ennemi au contact ou dans la profondeur sans risques collatéraux excessifs. Une grande variété de munitions allant du fumigène à l'explosif et passant par l'éclairant ou l'antichar à effet dirigé, autorise une maîtrise de la violence et une réversibilité de tous les instants. Le défi majeur, l'acquisition et la désignation des cibles, est en passe d'être surmonté avec la possibilité de réaliser des liaisons courtes entre drone et lanceurs. Les expérimentations réalisées avec le SDTI démontrent la viabilité de ce principe mais surtout la rapidité et la précision que l'on est droit d'en attendre. Les capacités des équipes d'acquisition spéciales viennent compléter le dispositif en fournissant l'information d'ambiance et d'environnement permettant d'évaluer le risque associé à la mise en œuvre des moyens d'agression.

La haute technologie associée à des concepts novateurs permet à l'artillerie de retrouver une place stratégique en assurant au chef interarmes la réalisation de son effet majeur.

Lieutenant-colonel COTARD
chef du BOI du 1^{er} RAMA

L'appui feu, un savoir-faire aux multiples facettes

“ Pas un pas sans appui”, la formule est connue mais rarement appliquée. Les exercices de simulation comme les engagements en opération sont là pour nous rappeler que **la mauvaise gestion des appuis produit des conséquences funestes sur la conduite de la manœuvre au contact.**

Toute force engagée en opération doit être capable de traiter des objectifs très divers avec les feux les plus adaptés. Utilisant la plupart du temps la troisième dimension, les appuis, dans l'état actuel de la technologie, ne sont généralement pas utilisables simultanément. Feux d'artillerie sol-

sol, appui feu naval à terre (dans le cadre d'une classique opération amphibie ou à proximité d'une côte comme l'on fait les Américains avec l'USS New Jersey au Liban le 14 décembre 1983), appui aérien dans les périodes d'effort voire appui feu hélicoptère, dans tous les cas, il est nécessaire de bien coordonner l'action de ces moyens avec la manœuvre. Il s'agit d'être efficace ; il est illusoire de penser qu'un chef de section d'infanterie ou chef de peloton de char pourra “abandonner” son commandement pour se consacrer à un guidage air-sol sans compromettre sa mission ni mettre en danger la vie de ses hommes.

L'observateur d'artillerie est aujourd'hui le mieux placé pour assurer cette délicate mission de par son positionnement naturel et par les moyens dont il dispose.

suite page suivante

L'appui feu, un savoir-faire aux multiples facettes

suite de la page précédente

Rattaché à une unité de mêlée et en liaison permanente avec le capitaine appuyé et son DL, il se situe au point stratégique lui permettant d'utiliser au mieux les appuis mis à la disposition de la grande unité. Possédant la culture et les savoir-faire de l'acquisition des objectifs, il peut aisément traiter les cibles par les moyens les plus adaptés. Sur le plan de la formation, l'école d'application de l'artillerie de Draguignan pourrait former l'ensemble des lieutenants observateurs aux techniques du guidage moyenne altitude et très basse altitude en liaison

avec la base aéronavale de Hyères tout en restant sous la coupe du CFAA, mais aussi profiter de la Force d'action navale à Toulon afin de former ces mêmes lieutenants à l'appui feu naval et enfin bénéficier de la proximité de l'EAALAT du Luc en Provence pour maîtriser les procédures propres aux hélicoptères. Les avantages seraient nombreux avec en premier lieu la mise à disposition de la mêlée de jeunes observateurs capables d'utiliser l'ensemble des appuis disponibles dans les forces. Côté numérisation pour que la cohérence des systèmes ATLAS et MARTHA avec des unités équipées de SIR et de SIT soit au rendez-vous, quelques progrès dans l'interopérabilité des systèmes sont encore nécessaires.

1^{er} RAMa

Zone urbaine : dissocier la section de combat du génie

La section de combat, pion de mise en oeuvre du génie et de la compagnie de combat pion d'emploi sont des affirmations aujourd'hui battues en brèche par le RETEX des engagements récents de nos alliés en milieu urbain, notamment en Irak. Il nous faut maintenant **envisager la dissociation de la section de combat dans le cadre du combat en zone urbaine, en particulier au moment de l'investissement des immeubles et des actions en milieu clos.**

Le 13^e RG concourt à l'élaboration par la DEP/ESAG du GEN 214 en utilisant les leçons apprises de ses engagements précédents (RETEX des projections extérieures ou des exercices en village de combat ou en centre d'instruction étrangers – Marnehuisen (NL) en 2003) et des exercices élaborés par son groupe PAT en particulier pour les entraînements en milieu souterrain urbain. Dans le cadre des actions de combat en zone urbaine, dans une situation détachée auprès d'un S/GTIA, le chef de section de combat du génie demeure la seule autorité GEN à soumettre des propositions d'emploi à l'issue du processus de dialogue chef IA/chef génie. Son action se matérialise alors par la rédaction du paragraphe Génie de l'ordre initial du CDU du S/GTIA qui décrit les missions générales de la section, son articulation, les mesures de coordination nécessaires et les prescriptions techniques adaptées. Alors qu'un engagement traditionnel voit l'échelon de mise en oeuvre du génie s'engager immédiatement dans le cadre de l'ORDUGEN du CDS GENIE, le combat en zone urbaine impose de relancer un dialogue entre le chef de groupe de combat du génie (GCG) et le chef du détachement interarmes (DIA) auprès duquel il se voit détaché. En effet, toujours en fonction des circonstances locales ennemi-terrain, le chef du DIA dispose le plus souvent d'une très large autonomie pour agir dans le cadre de l'esprit de la mission reçue et pour définir les modalités pratiques de son action tactique.

Tirant parti de lots d'équipements variés et adaptés, **l'action du GCG permet de marquer clairement un effort spécifique au profit des éléments tactiques interarmes appuyés** : effort "assaut-destruction", effort "franchissement vertical" ou "horizontal". Pour être efficace, les matériels doivent suivre et compléter les dotations "réglementaires" et ne pas hésiter à être innovants : lance-flamme portable moderne, lot d'investigation verticale (échelles télescopiques, grappins, équipements individuels d'escalade, filets d'assaut), lot de contrôle et de dépollution en ZUB (miroir d'inspection, kit de saisie et de traction des munitions du type "hook and line"), lots complémentaires d'outils et de contrôle (béliers, outils thermiques de toutes natures). Une dernière famille à ne pas négliger est celle des "lots d'effraction" : pied de biche, écarteur et coupe-barreaux, ouvre-portes manuels ou hydrauliques.

Equipés de la sorte, sans surcharge excessive après l'analyse du meilleur compromis effet-moyens, le GCG et son chef demeureront à même de mettre en oeuvre les solutions techniques permettant au DIA appuyé de poursuivre sa progression et de remplir sa mission de combat. Dans cet environnement matériel, les engins de la section appui de la compagnie de combat ne sont pas à négliger dans la mesure où ils permettent le cas échéant d'investir les bâtiments en se libérant des accès "normaux".

Une révolution des mentalités est en marche sur le plan tactique. Elle le sera également sur le plan des connaissances individuelles des militaires du rang et des cadres sous-officiers. Pour ces derniers, l'apprentissage du dialogue interarmes et de l'autonomie dans l'action pour pouvoir proposer les solutions techniques les mieux adaptées à la situation tactique du DIA est d'ores et déjà à appréhender; les SAIQ régimentaires devraient trouver là l'occasion d'ouvrir un nouveau chapitre particulièrement motivant pour les cadres et sapeurs des unités.

Lieutenant-colonel RICHAUD,
chef BOI 13^e RG

Plongeurs et dépollution subaquatique

Outre l'action des plongeurs démineurs de la marine, en particulier en eaux salines, les plongeurs de l'Armée de terre (PAT) mènent **actuellement une étude visant à préciser leurs possibles contributions dans le domaine de la dépollution**

subaquatique. Le milieu spécifique que représentent les eaux intérieures regroupant les fleuves, les rivières, les lacs, les plans d'eau, les barrages et bien au-delà les réseaux humides suburbains, reste le domaine de prédilection des PAT.

suite page suivante

Plongeurs et dépollution subaquatique

suite de la page précédente

Ceux-ci sont soumis en permanence à l'insalubrité et aux variations de turbidité et de température de l'eau. Travail par fort courant et visibilité réduite excluent tout signe de stress ou de claustrophobie. La formation conjointe entre la Marine et l'ESAG répond parfaitement à ce besoin particulier en ne laissant aucun candidat passer à travers les mailles du filet. Les qualifications détenues par les PAT dans les domaines MINEX (MINEX II et MINEX III) voire NEDEX (Neutralisation, enlèvement, destruction d'engins explosifs), la formation moniteur de mise en œuvre des explosifs (MMOE) et directeur de mise en œuvre des explosifs (DMOE), terrestre et subaquatique, sont les deux pôles de compétence nécessaires à la fois à l'identification et à la destruction des mines et UXO.

Les différentes expertises issues des plongées ont permis de **valider les capacités d'intervention des PAT et d'en déterminer leurs limites**. Cette étude s'appuie sur des tests prenant

en considération différents courants et visibilité. Les distances de détection et d'identification qui en découlent garantissent des bonnes conditions de sécurité. D'autres évaluations ont permis d'élaborer des méthodes de recherche prenant en compte la dangerosité de l'opération et les conditions hydrographiques. Les plongées de simulation avec maquettes de mines ou d'UXO ont donné d'excellents résultats.

Dans le domaine de la neutralisation du danger, les méthodes en cours orientent systématiquement les PAT vers une destruction sur place (terme générique pour détruire une munition non déplaçable).

Malgré le traité d'Ottawa, le chiffre de 24 000 victimes par an est une réalité et le milieu aquatique recèle inévitablement son lot de pièges. Que ce soit le simple passage à gué ou bien la baignade tant convoitée par les enfants, ces endroits peuvent devenir rapidement le théâtre d'un drame.

Les PAT sont en mesure de lutter contre ce constat alarmant en intégrant à terme la dépollution subaquatique parmi leurs missions.

Capitaine BIGOT, chef de la section de liaison et de reconnaissance offensive du 13^e RG

TRIBUNE LIBRE

Les blindés chenillés dans la gestion des crises

Le principe d'engagement de forces dans les opérations de gestion de crises, fondé sur l'emploi unique de blindés à roue faiblement protégés, très mobiles d'un point de vue opératif mais peu tactiquement, a montré ses limites. Le constat aura sans doute été la création de l'IFOR.

Le non-emploi des Leclerc et des AMX 10 P en opération, à l'exception du Kosovo entre 1999 et 2001, comme l'absence de positionnement de ces types de matériels, est notable. Si les raisons de ce non-emploi ne tiennent qu'à des motifs techniques, ces raisons sont mauvaises. La seule question est de savoir s'ils sont utiles aux évolutions possibles que génère ce type d'engagement. Cet état de fait est certainement lié au fait que la France n'a pas essuyé de perte de blindés en opération depuis longtemps. Le réveil pourrait être brutal. Des événe-

ments récents nous ont rappelé que gestion des crises et coercion de forces s'inscrivent dans un continuum voire dans une simultanéité et qu'on impose la paix certes par la négociation mais également par la démonstration de force.

Phénomène aggravant, "le souci de limiter les pertes humaines tient en lisière la tactique" (*Charles de GAULLE – Le fil de l'épée – de la doctrine*) ; la liberté d'action de nos forces légères est restreinte face à des milices armées. Plus d'un check-point s'est révélé infranchissable ... Le blindage autorise l'audace. Enfin, le renforcement par des moyens de coercion en phase d'aggravation de crise peut être empêché pour des raisons diplomatiques, s'apparentant de fait à un "*casus belli*".

Il convient de disposer, *d'emblée*, sur le lieu des opérations, des moyens de répondre à des pics de violence pouvant aller jusqu'à des duels à mort du niveau équipage ou peloton, ou simplement permettant de juguler une manœuvre d'intimidation adverse. **Les forces avancées, modules ramassés et puissants, surentraînés au combat interarmes, constituent une réponse adaptée à ce style d'emploi.**

Colonel Charles BEAUDOUIN

Chenilles et projection

À un moment où nos alliés sont quotidiennement engagés sur tous les continents avec leurs chenilles, il semble utile de **s'interroger sur la pertinence d'une projection à chenilles pour les unités de notre Armée de terre en tenant compte des impératifs capacitaires et économiques**.

En faisant abstraction des préférences psychologiques, voire idéologiques actuelles, l'approche capacitaire démontre les réelles possibilités offertes par nos unités blindées.

Deux arguments expliquent la mise en réserve indienne des chenilles françaises, là où quatre autres militent pour. Les élongations africaines privilégient naturellement la roue plus économique. Par ailleurs, l'impact politique et psychologique de la chenille freine son emploi, la chenille étant souvent perçue comme une montée aux extrêmes.

suite page suivante